

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 12 février 2021**

### TABLE DES MATIÈRES

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

#### LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### LOYERS

M. Gauvin

L'hon. Mary Wilson

L'hon. Mary Wilson

M. Gauvin

L'hon. Mary Wilson

M. Gauvin

M. Gauvin

L'hon. Mary Wilson

L'hon. Mary Wilson

### HORAIRE DE LA CHAMBRE

M. Coon

L'hon. M. Savoie

M. Coon

L'hon. M. Higgs

### CORONAVIRUS

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le monde traverse l'une des pires crises des cent dernières années. Je pense que nous sommes 48 parlementaires ici présents à nous en rendre compte. Or, à mon avis, une personne à la Chambre ne le comprend pas.

Le FMI a recensé le type de mesures financières prises dans la plupart des pays industrialisés et des régions du globe pour protéger l'économie et la faire croître au-delà de la pandémie de COVID-19, entre autres en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve. Dans tous ces endroits, des investissements sont réalisés en fonction d'un pourcentage du PIB.

Au Nouveau-Brunswick, selon ce qu'a dit le premier ministre, les calculs montrent que le niveau d'investissement par rapport au PIB est de 0,0006. Monsieur le premier ministre, qu'est-ce qui ne va pas?

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Je tiens à parler précisément de vos observations selon lesquelles nous ne faisons rien. Je ne suis absolument pas d'accord.

Je pense que vous devriez aussi prendre conscience du fait que nous devons protéger le Trésor public. Il s'agit là d'un premier élément très important. Le fait que nous devons nous préoccuper de notre déficit et de notre cote de crédit en est un deuxième. Cela signifie en fait que d'autres personnes voudront venir ici et investir dans la province.

De plus, je vous souligne que, au cours de la dernière année, nous avons fourni aux entreprises un soutien de 50 millions de dollars sous forme de prêts pour le fonds de roulement et avons permis à un grand nombre d'entre elles de reporter leurs paiements sur le principal et les intérêts d'un prêt. Nous avons fourni un complément salarial aux travailleurs essentiels oeuvrant en première ligne. Nous avons pris de nombreuses mesures ; je vous saurais donc gré de prendre conscience de certaines de ces mesures, car elles sont très importantes pour la population. Merci.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Notre économie et la sauvegarde de nos petites et moyennes entreprises sont des enjeux très importants. J'ai écouté le discours sur l'état de la province du premier ministre, l'autre jour, et ce dernier est évidemment déconnecté de la réalité. Il porte des lunettes roses et il pense que tout est bien et que les choses vont bien. C'est ainsi qu'il voit les choses.

Monsieur le président, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante s'est documentée. Elle nous dit que jusqu'à 1 entreprise sur 4 — soit 25 % des entreprises — pourrait faire faillite. Tout près de 5 000 entreprises pourraient faire faillite. Tout près de 47 000 emplois pourraient être perdus au Nouveau-Brunswick, et jusqu'à 50 % des exploitants dans le secteur du tourisme pourraient simplement disparaître.

Monsieur le premier ministre, c'est un enjeu important. Il faut que vous vous leviez aujourd'hui et que vous expliquiez de quelle façon vous voyez ces choses et pourquoi, pourquoi vous n'agissez pas en vue d'essayer de sauvegarder nos PME et de faire en sorte que notre économie soit prête pour une relance après la pandémie.

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face de la question. C'est en fait ma responsabilité de défendre les mesures que nous prenons en ce qui concerne le dossier économique, ONB et les petites entreprises. Je vous dirais que les propos suivants proviennent directement de la FCEI, laquelle représente en réalité plus de 100 000 entreprises au Canada. Les propos ont été tenus la fin de semaine dernière, et voici ce que des responsables d'entreprise nous ont dit : Nous ne voulons plus recevoir de subventions ; nous voulons réaliser des ventes ; nous voulons des moyens sûrs pour rouvrir.

C'est exactement ce qu'assure le gouvernement actuel. Merci.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, la ministre se lève, mais ce devrait plutôt être le premier ministre qui prend la parole. Il est le commandant en chef du gouvernement, et nous constatons manifestement les résultats de son inaction au sein de l'économie.

La ministre a dit qu'elle devait défendre les mesures prises. Oui, vous êtes visiblement sur la défensive. Manifestement, vous êtes sur la défensive à cet égard. Tout le monde veut que les entreprises réalisent plus de ventes. Cependant, savez-vous quoi? Personne ne contrôle la COVID-19 en ce moment. C'est la réalité de ce que nous vivons à l'heure actuelle.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le Centre canadien de politiques alternatives a publié un rapport. Ce rapport indique clairement combien d'argent les gouvernements provinciaux ont effectivement investi l'année dernière, en 2020 : la Colombie-Britannique a investi 283 \$ par personne ; l'Alberta, 745 \$ ; la Saskatchewan, 935 \$ ; le Manitoba, 1 047 \$ ; l'Ontario, 612 \$ ; le Québec, 758 \$ ; l'Île-du-Prince-Édouard, 391 \$ ; la Nouvelle-Écosse, 541 \$ ; Terre-Neuve-et-Labrador, 283 \$ ; le Nouveau-Brunswick, 75 \$, c'est-à-dire que le gouvernement actuel a investi 0,26 \$ par personne par jour, et c'est honteux. S'il vous plaît...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, n'est-ce pas intéressant? Plusieurs points à faire valoir sont répétés, mais une seule philosophie est présentée, soit celle de dépenser plus d'argent et d'espérer que la situation s'améliorera. Voilà tout ce qu'on fait. Ce qu'on fait importe peu. Il faut dépenser plus d'argent, car c'est l'orientation de la philosophie libérale.

Monsieur le président, notre province est en tête du pays pour ce qui est de ses indicateurs économiques. Nous occupons le premier, le deuxième ou le troisième rang dans tous les secteurs en matière de croissance économique, de relance économique et d'emplois. Je pense que le chiffre s'élevait à 99 %, selon Statistique Canada ; nous sommes en tête du pays. Dites-moi donc : Que voulons-nous? Voulons-nous obtenir des résultats ou être sans le sou? Laquelle des deux possibilités voulons-nous choisir?

Nous pouvons gérer notre façon de nous sortir de la pandémie de COVID-19 ou nous pouvons traverser la crise en gaspillant. Nous adoptons une approche disciplinée et obtenons des résultats, ce qui inspire du respect aux gens. Voilà pourquoi notre population continue de croître. Voilà pourquoi des entreprises ouvrent leurs portes. Voilà pourquoi des investissements records sont réalisés. Pour l'une des premières fois, les gens sont témoins de stabilité, d'espoir et de confiance au Nouveau-Brunswick.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Les gens du Nouveau-Brunswick veulent absolument qu'il y ait de l'espoir, car ils en ont besoin. Ils ont besoin que leur gouvernement fasse preuve d'initiative dans le dossier économique, mais nous n'en sommes pas témoins. Le fait de voir la société par le prisme d'un bilan, d'un budget provincial et d'un exercice comptable crée différents problèmes, Monsieur le président. Nous en sommes témoins.

Je vais demander au premier ministre s'il a eu une conversation avec Krista Ross, la directrice générale de la chambre de commerce. Elle veut qu'il y ait moins de mesures d'austérité et plus d'investissements. Le premier ministre a-t-il eu une conversation avec Richard Saillant, qui a dit que l'obsession de M. Higgs pour le déficit mettait en péril la reprise économique du Nouveau-Brunswick? Le premier ministre a-t-il parlé à

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'économiste Herb Emery? Monsieur le premier ministre, il s'agit d'experts. Avez-vous discuté avec Donald Savoie?

[Original]

M. Savoie dit qu'il faut investir. Il faut investir maintenant. Pierre-Marcel Desjardins dit que votre obsession à l'égard d'une approche comptable nuit à notre économie. Avez-vous parlé à ces personnes, Monsieur le premier ministre?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : À vrai dire, Monsieur le président, nous avons parlé à bon nombre de personnes qui prétendent être économistes. Ce sont des personnes intéressantes, les économistes. Ils sont comme les médecins. On peut consulter un certain nombre d'entre eux, mais constater que leur façon de penser varie, particulièrement en ce qui concerne Richard Saillant, dont les opinions semblent avoir énormément changé depuis, ma foi, quelques années, mois ou jours — je ne sais plus trop.

Toutefois, nous voulons être sûrs d'une chose : Nous voulons nous assurer que l'argent des contribuables donne des résultats. Vous connaissez la situation dans laquelle nous nous trouvons et pourquoi il faut tenir compte de notre classement par rapport, disons, aux provinces pour ce qui est des possibilités de croissance du PIB. La raison en est que notre province est l'un des endroits du pays où les impôts sont les plus élevés. Nous ne pouvons pas imposer davantage les gens. Il nous est impossible de continuer à dire aux gens que nous pigerons davantage dans leur portefeuille. Il faut remercier le gouvernement précédent de la position dans laquelle nous nous trouvons et les Libéraux pour les dépenses frénétiques qu'ils ont réalisées. Si vous voulez examiner les résultats, parlons-en.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre vient de prouver qu'il y a 48 parlementaires qui comprennent la situation et un qui ne la comprend pas.

Qu'est-ce qui fait du premier ministre un expert en économie? Tous les pays industrialisés du monde, dont le Canada, investissent. Tous les experts en économie... Voilà que le premier ministre critique M. Saillant. C'est du beau travail. Les experts et les porte-parole des entreprises disent que le gouvernement doit jouer un rôle déterminant pour soutenir notre économie au Nouveau-Brunswick et aider les petites et moyennes entreprises. Celles-ci doivent être en mesure de surmonter la pandémie afin de pouvoir faire croître notre économie et prospérer de nouveau.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Monsieur le premier ministre, je ne vais pas mâcher mes mots. Qu'est-ce qui fait de vous un expert en la matière alors que toutes les personnes mentionnées disent et tous les pays font exactement le contraire de vous?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, parlons sans détour. Examinons les faits. Examinons les chiffres que nous constatons. La croissance démographique se poursuit. L'emploi atteint 99 % du niveau observé avant la pandémie. Nous constatons des investissements records dans la province. Le niveau d'activité dans nos secteurs résidentiels n'avait pas atteint le niveau actuel en 50 ans. Nous constatons des changements de culture, de vision et d'attitude sans précédent à l'égard de la province. Nous avons constaté un enthousiasme sans précédent envers notre province avant les derniers mois ; en effet, les gens de notre province ont vu le Nouveau-Brunswick pour la première fois et ont constaté à quel point il s'agissait d'une province incroyable.

Les seules personnes qui ne comprennent rien, à part les dépenses... Je les regarde en ce moment. Les seuls mots qu'elles peuvent employer sont « dépenser plus ». Elles ne se soucient pas des résultats. Il suffit de dépenser davantage. Elles ne se soucient que de dépenser davantage, que de jeter l'argent par les fenêtres.

Monsieur le président, il faut examiner les résultats. Je défendrai notre province et notre bilan par rapport à celui de toute autre province, car nous avons une équipe ici qui mise sur l'action et les résultats.

[Original]

## LANGUES OFFICIELLES

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. J'aimerais rappeler que le ministre responsable des langues officielles, c'est le premier ministre.

L'an dernier, le premier ministre a rejeté du revers de la main notre proposition de créer un comité permanent sur les langues officielles à l'Assemblée législative afin de procéder à la révision de la loi de manière impartiale et transparente. Après des mois d'inaction, il a décidé en secret du format de la révision, et ce, sans consulter l'opposition officielle ou, selon ce que nous en savons, la commissaire aux langues officielles.

Il y a un mois, le premier ministre a annoncé qu'il nommerait deux commissaires pour procéder à la révision. Nous attendons toujours. Quand compte-t-il annoncer le nom de ces deux commissaires?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'ai fait publier il y a environ une semaine un communiqué indiquant en gros le processus qui sera suivi et annonçant la nomination prochaine des commissaires. Nous avons comme objectif de les nommer d'ici à la fin du mois. Voilà le processus. Nous respectons la *Loi sur les langues officielles*, qui nous autorise certainement à adopter une telle approche plutôt que de créer un comité. Qui plus est, en raison de la pandémie de COVID-19, le contexte n'est plus le même qu'avant. On ne peut quand même pas tenir de séance d'envergure dans un lieu public. Il s'agit d'une tout autre approche, et, à cause de la pandémie, il faudra tenir compte de bien des aspects quant à la façon dont le processus se déroulera.

L'autre élément dont il faut tenir compte, bien sûr, a trait à la façon de permettre l'expression de points de vue individuels dans le cadre de discussions très ouvertes, franches, réfléchies et sérieuses. Monsieur le président, je crois fermement que nous avons l'occasion d'unir notre province comme jamais auparavant et que l'occasion est offerte aux gens de travailler ensemble afin de trouver des solutions pour que l'ensemble de notre province soit bilingue. Voilà notre but, Monsieur le président.

[Original]

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) Merci, Monsieur le président. J'aimerais rappeler au premier ministre, d'une part, que ce communiqué de presse est sorti il y a trois semaines et non une semaine. J'aimerais aussi rappeler au premier ministre qu'il parle de la COVID-19 comme étant une raison pour nous de prendre notre temps. Cela m'intéresse de savoir pourquoi, quand il s'agit des consultations en matière de santé, nous devons nous presser, mais, quand c'est pour ceci, nous n'avons pas besoin de nous presser. Je trouve qu'il y a une inconsistance dans cela.

J'aimerais aussi que le premier ministre puisse nous expliquer quelle sera l'étendue des pouvoirs de ces commissaires et nous dire s'ils seront libres de mener les travaux comme ils l'entendent ou s'ils seront placés sous l'autorité du premier ministre. Merci.

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Au fur et à mesure du processus, Monsieur le président, nous définirons la portée du travail ainsi que celle de la révision, en sus des exigences de la LLO. Évidemment, le rôle des commissaires consiste à faire preuve d'indépendance dans le cadre du processus et à recueillir les points de vue. Je ne veux pas que les commissaires aient des idées préconçues. Je veux que les commissaires écoutent les gens de la province et fournissent ensuite un rapport au gouvernement.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Mon Dieu, je suis un peu perplexe, car le premier ministre parle de processus alors qu'il ne reste que 10 mois. Sous les gouvernements précédents, le processus était habituellement entamé deux ans à l'avance. Le premier ministre parle encore de la façon dont nous devons penser à telle et telle chose. Mon Dieu, cela est très, très inquiétant.

[Original]

Les mémoires et les interventions présentés à la commission seront-ils rendus publics? Le rapport sera-t-il soumis à l'Assemblée législative? Merci beaucoup.

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je ne sais pas trop, dans le passé... Je crois effectivement que, dans le passé, en ce qui concerne la révision effectuée il y a 10 ans... En fait, si je m'en souviens bien, je pense qu'il a fallu deux ans pour l'effectuer. Je sais toutefois que nous avons l'obligation de procéder à la révision cette année, et c'est notre objectif. Nous suivrons le processus établi afin qu'il soit conforme à ses paramètres actuels et que le rapport soit présenté. Je ne sais pas trop quels en seront les paramètres, mais nous respecterons les exigences prescrites, Monsieur le président.

[Original]

## LOYERS

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Plusieurs organismes ont tenté de rejoindre le premier ministre au sujet de la montée des loyers. Comme nous le savons, c'est une crise sans précédent au Nouveau-Brunswick. Malheureusement — si on pense au froid qu'il fait aujourd'hui —, ces locataires ne sont pas admissibles aux mêmes programmes leur permettant d'avoir de l'argent pour leur loyer que les sous-ministres qui gagnent un salaire à six chiffres. Voici maintenant la question que je pose au premier ministre ou à la personne qui prendra la parole : À quelle aide pour les locataires pouvons-nous nous attendre de la part de ce gouvernement? Merci.

[Traduction]

**L'hon. Mary Wilson** (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Je suis très reconnaissante d'avoir l'occasion de répondre, car il s'agit d'une question très importante. Monsieur le président, la première chose que je veux dire, c'est que mon ministère, mon gouvernement et moi ressentons la plus grande empathie pour tous les locataires qui vivent une situation

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

difficile. Nous invitons aussi les gens qui sont touchés par une augmentation déraisonnable de leur loyer à communiquer avec notre Tribunal sur la location de locaux d'habitation.

(Exclamation.)

**L'hon. Mary Wilson** (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Non, pas du tout. J'invite aussi les parlementaires à ne pas semer la peur ni dire aux locataires qu'ils se feront expulser s'ils communiquent avec nous. La situation touche aussi les propriétaires au sein de notre circonscription respectives, lesquels sont de bons propriétaires d'entreprise et pensent au bien-être de leurs locataires. Je peux vous dire que nous avons pu intervenir concernant toutes les demandes d'expulsion présentées pendant l'année en cours. Aucune des personnes qui s'est montrée coopérative avec nous n'a été expulsée.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Monsieur le président, semer la peur? Que devrions-nous dire aux gens qui se font expulser et qui téléphonent à notre bureau? Que devrions-nous leur dire?

[Original]

Dans son discours et ensuite aux nouvelles, le premier ministre a dit qu'il prendrait 90 jours pour étudier la situation. Monsieur le président, en 90 jours, beaucoup de choses peuvent se passer. Loin de moi l'intention de prêter de mauvaises intentions à des gens, mais, pour protéger les plus vulnérables durant ces 90 jours d'étude du dossier, le premier ministre peut-il s'engager à geler les loyers? L'objectif serait justement de protéger les gens qui sont les plus à risque pendant l'hiver.

[Traduction]

**L'hon. Mary Wilson** (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Monsieur le président, j'aimerais souligner que les données montrent très, très clairement que les provinces qui contrôlent les loyers ont en fait connu ces dernières années de plus fortes augmentations de loyer. La SCHL montre la moyenne des loyers sur une période de sept ans, soit entre octobre 2013 et octobre 2020, et l'Ontario et la Colombie-Britannique ont connu des augmentations de loyer bien au-delà de la moyenne canadienne. Il n'est simplement pas prouvé que le contrôle des loyers est véritablement utile. En réalité, ce contrôle a une incidence négative.

Cela dit, nous avons entendu les points de vue de personnes du Nouveau-Brunswick et de l'opposition, et c'est pourquoi le premier ministre Higgs a annoncé la tenue d'un examen de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

90 jours de la situation des loyers au Nouveau-Brunswick. Nous espérons que l'examen sera réalisé dans les meilleurs délais — les meilleurs délais. Nous évaluerons le marché, les taux d'inoccupation, les prix et tendances des loyers ainsi que les répercussions que la COVID-19 a pu avoir sur tous les facteurs mentionnés. Que direz-vous aux gens de votre circonscription? Vous direz à chaque personne dans la province de composer le 1 888 762-8600. Nous sommes là pour les aider.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci. Merci de la réponse.

Monsieur le président, j'ai un petit conseil à donner. La collaboration ne sert pas seulement à faire les manchettes. Le conseil est très simple : Prenez le téléphone. Toutes les provinces entourant le Nouveau-Brunswick ont agi sans tarder. Le premier ministre a le temps d'appeler le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, qui semble obtenir de meilleurs résultats que nous sur tous les plans, et de lui poser la question — de simplement lui poser la question.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Je suis sûr que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse guidera notre premier ministre avec plaisir, étape par étape, et lui dira comment agir sans tarder à cet égard, car toutes les autres provinces l'ont fait. Le premier ministre appellera-t-il les autres provinces? Appellera-t-il d'autres provinces? Réglez la question dès maintenant.

**L'hon. Mary Wilson** (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Ce sont des observations intéressantes. J'ai ici un article du 29 octobre, intitulé : La Nouvelle-Écosse n'envisage pas l'adoption de mesures de contrôle. Le premier ministre McNeil y est cité en ces termes : Nous croyons que de telles mesures ne fonctionnent simplement pas ; elles n'ont pas fonctionné dans d'autres régions où elles avaient été appliquées, et il s'agit là d'une autre paire de manches.

Des élections approchent en Nouvelle-Écosse. En deux ou trois semaines, la Nouvelle-Écosse a tout à coup changé d'idée. Pourquoi donc? Est-ce parce que l'idée est logique?

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. Mary Wilson** (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Non, c'est parce que des élections approchent. Merci.

### HORAIRE DE LA CHAMBRE

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Notre Assemblée provinciale n'a tenu que 18 jours de séance ordinaire depuis la proclamation de l'état d'urgence il y a 11 mois. L'ancienne présidente de l'Inde, Pratibha Patil, a qualifié tout parlement de siège de la volonté souveraine de la population. Or, depuis 11 mois, le nôtre a surtout contenu une Chambre vide. Le premier ministre semble penser que notre rôle est de suivre sagement les procédures qui lui permettront de réaliser son programme. Comme l'a dit John Diefenbaker, qui le savait mieux que quiconque, le rôle d'un parlement va au-delà de la procédure : il consiste à protéger la liberté d'une nation.

La Chambre ne sert pas à entériner d'office le programme du Cabinet. Son rôle est de demander des comptes au premier ministre et à ses ministres, de légiférer et de débattre des questions de l'heure. Il est temps que les gens qui nous ont élus sachent à quel moment ils peuvent s'attendre à ce que nous soyons au travail. Le premier ministre s'engagera-t-il à déposer à notre retour en mars un calendrier parlementaire?

**L'hon. M. Savoie** (Saint John-Est, ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, tout d'abord, nous avons été élus en 2020, en pleine pandémie. En très peu de temps, nous avons réussi à faire adopter un très grand nombre de projets de loi. Au début de la pandémie, nous avons réussi à faire adopter un budget en 17 minutes. Monsieur le président, c'est à mon avis en raison du bon fonctionnement de notre Assemblée législative, ce qui comprend aussi les gens de l'opposition.

Depuis Noël et le début de la nouvelle année, nous travaillons en comité et défendons les intérêts des gens de la province. Nous travaillons depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous collaborons très bien à mon avis en tant qu'Assemblée législative et nous continuerons en ce sens. Par conséquent, Monsieur le président, nous n'avons pas besoin de calendrier parlementaire. Ce que nous devons faire, c'est continuer de travailler ensemble et de faire le travail auquel s'attendent les gens du Nouveau-Brunswick chaque jour où nous le pouvons.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Comme je le disais, Monsieur le président, au sein d'une démocratie parlementaire comme la nôtre, les ministres doivent rendre des comptes à l'Assemblée législative. Pendant la période d'ajournement de la Chambre, un ministre a dépassé les bornes en écrivant à la CESP pour lui indiquer comment à son avis elle devrait mener ses activités en tant qu'organisme de réglementation économique, et le premier ministre, au lieu de condamner son geste, l'a appuyé publiquement.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Puis, le 22 janvier, le *Aquinian* a rapporté que, le 1<sup>er</sup> décembre, lors d'une réunion avec des recteurs, un autre ministre, soit le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, a critiqué la qualité du programme de baccalauréat en travail social de la STU en reprochant à ses diplômés de ne pas avoir les compétences nécessaires pour aider les gens à ne plus dépendre de l'aide sociale.

Monsieur le président, qu'arrivera-t-il ensuite? Enfin, Monsieur le président. Qu'arrivera-t-il ensuite? Faudra-t-il reprocher à nos diplômés en médecine le fait que des gens sont malades ou critiquer le département de science politique de l'UNBSJ pour le comportement déplorable du ministre? Monsieur le président, le premier ministre exigera-t-il que le ministre s'excuse publiquement de s'en être pris à la St. Thomas University et à son programme de travail social?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que dans chaque secteur, nous devons trouver de nouvelles façons de mener nos activités. Nous devons remettre en question toutes nos grandes institutions, qu'il s'agisse de notre prestation de services ou nos ministères, en ce qui a trait aux mesures que nous prenons pour réaliser des améliorations, car des défis se posent à nous au Nouveau-Brunswick, mais notre situation n'est pas unique. Des défis se posent à nous puisque nous devons faire concurrence à chaque province du pays et à d'autres endroits.

Quant aux détails concernant la lettre que le ministre a adressée à la CESP, il a été indiqué que la CESP devrait prendre une décision, Monsieur le président. Nous avons demandé à la CESP d'examiner le tout et de prendre une décision. Nous avons vu ce qui s'est passé autour de nous. Nous avons vu ce qui s'est passé à Terre-Neuve dans le cas de la fermeture de la raffinerie et nous avons vu il y a quelques années la raffinerie fermer ses portes en Nouvelle-Écosse. Monsieur le président, compte tenu des exigences fédérales, nous savons que les conséquences sur les activités de raffinage seront dévastatrices, et j'en ai d'ailleurs parlé dans le discours sur l'état de la province. Toutefois, ce qui est le plus malheureux, c'est que nous achèterons des combustibles et des carburants de pays dont les mesures de protection des droits de la personne et les mesures de lutte contre les changements climatiques ne sont pas comme les nôtres. Nous devons...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

## CORONAVIRUS

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi, AG) : Monsieur le président, les travailleurs en rotation éprouvent de très sérieuses difficultés. Ils ont désespérément besoin d'aide et de réponses. Être en confinement pendant des mois n'est pas bon pour la santé. Cela a une incidence entre autres sur la santé mentale des travailleurs en question, mais certains d'entre eux ont aussi des problèmes de santé, comme le diabète, qui nécessitent des rendez-vous réguliers et des

analyses de sang. Leur conjoint ou conjointe doit choisir entre s'isoler aussi ou quitter le domicile et conserver son emploi. Les enfants doivent rester à la maison sans qu'aucun arrangement ne soit pris pour l'apprentissage en ligne. On nous a dit que des enfants étaient victimes d'intimidation à l'école, que des adolescents vivaient loin de leurs proches afin de pouvoir fréquenter l'école et qu'ils devaient faire l'épicerie et les courses pour la famille.

Les travailleurs en rotation sont traités différemment des travailleurs essentiels qui traversent la frontière tous les jours et qui peuvent se faire dépister régulièrement sans avoir à s'isoler. Monsieur le président, il y a environ 3 700 travailleurs en rotation et ils sont essentiels. Ces derniers font des sacrifices pour subvenir aux besoins de leur famille tout en rapportant de l'argent à notre province, et beaucoup d'entre eux envisagent de quitter la province.

Monsieur le président, la Santé publique aurait-elle l'obligeance de fournir le nombre réel de cas de COVID-19 au Nouveau-Brunswick qui sont liés aux travailleurs en rotation? Les tests de dépistage rapide peuvent-ils être utilisés pour les travailleurs en rotation afin qu'ils puissent avoir moins de jours...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Merci, Monsieur le président. D'après moi, on pense à tort que la politique en question vise un groupe de personnes, ce qui n'est pas le cas. La politique s'applique aux voyageurs, c'est-à-dire les voyageurs qui quittent la province et se rendent dans d'autres provinces qui sont des zones préoccupantes et ceux qui transitent par un, deux ou trois aéroports avant de revenir dans la province. Monsieur le président, il n'y a rien de plus préoccupant à l'heure actuelle pour la population de la province. Tous les membres du comité du Cabinet sur la COVID-19 ainsi que tous les parlementaires doivent comprendre ce qui se passera si un variant s'introduit dans nos collectivités sans qu'il soit neutralisé.

D'après notre expérience consistant à faire entrer les travailleurs étrangers temporaires dans la province et à les isoler pendant 14 jours, nous savons que ces travailleurs n'ont contaminé personne. Merci, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi, AG) : Je vous remercie de la réponse, mais les gens en question ne sont pas des voyageurs. Il s'agit de travailleurs essentiels, et tous les autres travailleurs essentiels peuvent se faire dépister. Même la compagnie Irving a pu avoir accès à des tests de dépistage rapide. Le tout pourrait prendre la forme d'un projet pilote ou une autre forme. Les gens concernés sont en colère. Ils sont déprimés et frustrés. Leur santé mentale et physique est mise à mal par la pandémie, dont on ne voit pas la fin. Combien de temps devront-ils vivre dans ces conditions? Est-il possible de trouver un compromis afin que ces gens soient dépistés et traités comme tous les autres travailleurs essentiels?

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous comptons aujourd'hui plus de 160 ou 170 cas actifs. Nos chiffres quotidiens sont à la baisse, ce qui est vraiment une bonne nouvelle. En décembre, nous comptons 44 cas actifs avant les fêtes, puis, en janvier, nous en comptons 567, soit plus que pendant toute l'année 2020. Nous avons maintenant un variant qui est plus contagieux. Le variant se propagera plus rapidement, ce qui nous empêchera de procéder à la recherche de contacts, et les cas se multiplieront si nous ne faisons pas extrêmement attention. Je sais qu'il s'agit d'une période très, très difficile. Je le comprends. Les mesures mentionnées sont appliquées depuis quelques semaines. Monsieur le président, nous voulons reprendre une vie normale le plus tôt possible et si nous demeurons prudents, nous pourrions retourner à la phase jaune. Nous pourrions revenir dans la bulle atlantique.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci. Le temps est écoulé, Madame la ministre.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous avons entendu le premier ministre prononcer ce matin des propos déplorables. Ces propos illustrent le niveau d'arrogance du gouvernement actuel. Lorsque j'ai mentionné les divers économistes à qui le premier ministre a parlé, il a répondu qu'il avait parlé à des personnes qui prétendent être économistes. Ensuite, lorsque j'ai vérifié leur curriculum vitae et leurs compétences, j'ai constaté qu'elles étaient vraiment économistes. Le premier ministre ne détient absolument aucun titre de compétence en économie. Lorsque l'économiste Richard Saillant dit que le premier ministre est obsédé par le déficit et n'investit pas dans les logements abordables, le premier ministre remet en question l'expertise de M. Saillant. Monsieur le président, le premier ministre doit sans plus tarder présenter des excuses aux personnes en question, avant que la période des questions ne se termine. Il doit les écouter. Ce sont eux, les experts.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je peux comprendre pourquoi le chef de l'opposition cherche à faire de la situation un enjeu politique. Ce que je voulais dire ce matin, c'est que j'ai parlé à divers économistes. Je ne dis pas que j'ai parlé à chacune des personnes mentionnées, mais il reste que je peux mieux que quiconque obtenir de divers économistes un point de vue différent sur ce qu'il faut pour que le Nouveau-Brunswick survive, progresse et prospère. Voilà où je veux en venir. Voilà pourquoi j'ai parlé des médecins, comme l'aura probablement remarqué le chef.

Il est possible d'obtenir une opinion différente, Monsieur le président. Nous pouvons tous obtenir des opinions différentes sur la façon dont nous devrions aller de l'avant et nous

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pourrions prendre diverses orientations fondées sur des opinions différentes. Voici où je voulais en venir. Je peux obtenir des opinions selon lesquelles nous devons optimiser l'argent des contribuables, et la plupart des gens seraient tout à fait d'accord. Voici ce que diraient les gens : Je veux que vous dépensiez l'argent des contribuables de façon à ce que nous constatons les résultats. Eh bien, Monsieur le président, je vous dis que nous constatons les résultats ici et que nous les observons dans la rue. Nous les constatons dans la reprise économique de notre province.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

